



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# *Association Energies Jeunes*

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2020  
Association Energies Jeunes  
12, rue de Lord Byron 75008 Paris  
*Ce rapport contient 26 pages*  
Référence : CC-LB

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Energies Jeunes**

Siège social : 12, rue de Lord Byron 75008 Paris

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2020

A l'Assemblée générale de l'Association Energie Jeunes,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Energie Jeunes relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 1<sup>er</sup> octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

#### Règles et principes comptables

La note « Autres informations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration du Compte Emplois Ressources.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application, conformément aux dispositions du règlement CRC n°2008-12.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration arrêté le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 novembre 2020

KPMG S.A.

Christine Chopart

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements Dépréciations</b>	<b>Net au 30/06/20</b>	<b>Net au 30/06/19</b>
<b>ACTIF</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	56 228	14 348	41 880	49 880
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et aco				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	176 331	106 649	69 682	48 061
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				2 270
Autres immobilisations financières	26 840		26 840	13 530
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>259 399</b>	<b>120 996</b>	<b>138 402</b>	<b>113 741</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	24 552		24 552	4 634
Créances				
Usagers et comptes rattachés	183 407	3 000	180 407	168 290
Autres créances	6 251		6 251	191 689
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	783 856		783 856	608 166
Charges constatées d'avance	15 690		15 690	4 877
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 013 755</b>	<b>3 000</b>	<b>1 010 755</b>	<b>977 655</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 273 154</b>	<b>123 996</b>	<b>1 149 157</b>	<b>1 091 397</b>


**Bilan**

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	214 037	214 037
Report à nouveau	8 452	269 287
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>101 504</b>	<b>-260 835</b>
Subventions d'investissement	10 311	18 311
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>334 305</b>	<b>240 800</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	65 316	
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>65 316</b>	
Emprunts obligataires convertibles		
<b>Emprunts</b>		
<b>Découverts et concours bancaires</b>		148
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		148
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 000	83 481
Dettes fiscales et sociales	133 473	282 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 000
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	541 064	481 063
<b>DETTES</b>	<b>749 537</b>	<b>850 596</b>
Ecart de conversion – Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 149 157</b>	<b>1 091 397</b>

## *Compte de fonctionnement*

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue		51	-51	-100,00
Subventions d'exploitation	170 940	183 390	-12 450	-6,79
Reprises et Transferts de charge	3 740	12 850	-9 110	-70,90
Autres produits	1 654 491	1 316 830	337 662	25,64
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 829 171</b>	<b>1 513 121</b>	<b>316 051</b>	<b>20,89</b>
Autres achats non stockés et charges externes	706 508	774 288	-67 780	-8,75
Impôts et taxes	46 467	38 821	7 646	19,69
Salaires et Traitements	669 828	704 947	-35 119	-4,98
Charges sociales	197 705	223 000	-25 295	-11,34
Amortissements et provisions	51 467	33 906	17 561	51,79
Autres charges	8 987	6 641	2 345	35,32
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 680 961</b>	<b>1 781 603</b>	<b>-100 642</b>	<b>-5,65</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>148 210</b>	<b>-268 483</b>	<b>416 693</b>	<b>-155,20</b>
Produits financiers	1 497	2 466	-969	-39,28
<b>Résultat financier</b>	<b>1 497</b>	<b>2 466</b>	<b>-969</b>	<b>-39,28</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>149 708</b>	<b>-266 017</b>	<b>415 724</b>	<b>-156,28</b>
Produits exceptionnels	19 438	5 809	13 629	234,60
Charges exceptionnelles	1 965	35	1 930	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>17 473</b>	<b>5 774</b>	<b>11 699</b>	<b>202,60</b>
Impôts sur les bénéfices	360	592	-232	-39,19
Engagements à réaliser	65 316		65 316	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>101 504</b>	<b>-260 835</b>	<b>362 339</b>	<b>-138,92</b>

## ***ANNEXE***

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ENERGIE JEUNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 1 149 157 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 101 504 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/10/2020 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

L'association a arrêté les comptes en respectant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général, et pris en compte le règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



## *Règles et méthodes comptables*

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

#### Les actions déployées par Energie Jeunes pendant le confinement

Dès l'annonce de la fermeture de l'ensemble des établissements scolaires pour cause de pandémie de la Covid-19, les équipes d'Energie Jeunes se sont mobilisées pour soutenir les collégiens les plus en difficulté : déploiement d'une offre d'accompagnement individuel, lancement d'une série de vidéos conseil, rassemblement autour du mouvement #RéussiteVirale avec d'autres associations et le projet solidaire : un ordinateur pour travailler.

#### **Déploiement d'une offre d'accompagnement individuel**

Un accompagnement méthodologique individuel a été déployé avec les collèges partenaires d'Energie Jeunes pour aider les élèves les plus en difficulté.

Cet accompagnement vise deux objectifs : aider les collégiens à s'organiser dans leur travail et entretenir leur motivation. Ainsi, des volontaires d'Energie Jeunes se sont engagés, pendant la durée du confinement, à suivre un ou plusieurs élèves plusieurs fois par semaine. Initié en Île-de-France, ce dispositif s'est étendu à huit autres régions.

Plus de 130 collégiens ont ainsi été suivis matin et soir par l'un de nos volontaires pour les aider dans l'organisation et le bilan de leurs journées de travail.

#### **« La Minute Conseil » : notre série vidéos spécial confinement**

Energie Jeunes a développé, pendant le confinement, une nouvelle série de vidéos spécialement adaptées à la situation. En effet, il est très difficile, pour de nombreux collégiens, de travailler en autonomie.

Chaque vidéo porte sur une des difficultés fréquemment rencontrées : Comment être en forme pour travailler ? Comment rester concentré ? Comment travailler avec l'aide d'une autre personne ? Comment progresser tous les jours ? ... La série vise à aider les collégiens à rester motivés et à leur apporter un soutien en matière d'organisation et de discipline de travail.

Au total, 8 vidéos « Minute conseil » ont ainsi été diffusées via les collèges, sur les plateformes d'enseignement à distance et sur la chaîne Youtube de l'association.

#### **Energie Jeunes rejoint #RéussiteVirale**

#Réussite Virale est une initiative créée par les associations Article 1 et la FAGE pour contribuer à la continuité éducative pendant la période de confinement en mettant en relation des aidants bénévoles (professionnels bénévoles ou étudiants) avec des étudiants et lycéens issus de milieux défavorisés ou dont les parents sont mobilisés sur le front de la crise sanitaire.

Energie Jeunes a rejoint l'initiative #Réussite Virale pour l'élargir aux collégien(ne)s avec le soutien du Ministère chargé de la Ville et du Logement et de l'Académie de Versailles.

#### **Bilan pour Energie Jeunes :**

- Nombre de collèges participants : 56
- Nombre de collégiens bénéficiaires : 464
- Soit une moyenne de 8,3 élèves par collège

#### **Projet solidaire : un ordinateur pour travailler**

Pour aider les collégiens ne disposant pas du matériel informatique adéquat pour travailler depuis chez eux, l'association Energie Jeunes a mobilisé son réseau de partenaires afin de récupérer des ordinateurs.

En quelques semaines, ce sont 600 ordinateurs portables qui ont ainsi été mis à la disposition des collèges, puis distribués aux collégiens dans les régions Île-de-France, Hauts-de-France et Grand Est.

#### Plan de continuation

En outre, l'association a mis en place un plan de continuation visant à mettre en place des consignes liées au déconfinement de mai 2020.

Les interventions dans les collèges ont repris à la rentrée.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	56 228			56 228
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>56 228</b>			<b>56 228</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	9 272		9 272	
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 243	62 088		176 331
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>123 515</b>	<b>62 088</b>	<b>9 272</b>	<b>176 331</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	15 800	13 400	2 360	26 840
<b>Immobilisations financières</b>	<b>15 800</b>	<b>13 400</b>	<b>2 360</b>	<b>26 840</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>195 543</b>	<b>75 488</b>	<b>11 632</b>	<b>259 399</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		62 088	13 400	75 488
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>62 088</b>	<b>13 400</b>	<b>75 488</b>
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 360	2 360
Scissions				
Mises hors service		9 272		9 272
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>9 272</b>	<b>2 360</b>	<b>11 632</b>

## *Notes sur le bilan*

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 348	8 000		14 348
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 348</b>	<b>8 000</b>		<b>14 348</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	9 272	9 272	9 272	
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 182	40 467		106 649
– Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>75 454</b>	<b>49 739</b>	<b>9 272</b>	<b>106 649</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>81 802</b>	<b>57 739</b>	<b>9 272</b>	<b>120 996</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 232 188 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	26 840		26 840
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	183 407	180 407	3 000
Autres créances	6 251	6 251	
Charges constatées d'avance	15 690	15 690	
<b>Total</b>	<b>232 188</b>	<b>202 348</b>	<b>29 840</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 270		

#### Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	41 907
Fournisseurs – rrr à obtenir	3 060
Produits divers à recevoir	600
<b>Total</b>	<b>45 567</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		3 000		3 000
<b>Total</b>		<b>3 000</b>		<b>3 000</b>
<i>Répartition des dotations et reprises</i>				
Exploitation		3 000		
Financières				
Exceptionnelles				

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de repris					
Ecart de réévaluation					
Réserves	214 037				214 037
Report à Nouveau	269 287	-260 835			8 452
Excédent ou déficit de l'exercice	-260 835	260 835	101 504		101 504
Situation nette	222 489		101 504		323 994
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	18 311			8 000	10 311
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>240 800</b>		<b>101 504</b>	<b>8 000</b>	<b>334 305</b>

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 749 537 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 000	75 000		
Dettes fiscales et sociales	133 473	133 473		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	541 064	541 064		
<b>Total</b>	<b>749 537</b>	<b>749 537</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	51 061
Dettes provis. pr congés à payer	43 112
Personnel – autres charges à payer	2 679
Personnel – ndf payées	19 134
Charges sociales s/congés à payer	19 074
Etat – autres charges à payer	8 676
Etat – taxe d'apprentissage	1 955
Etat – formation professionnelle co	2 090
<b>Total</b>	<b>147 781</b>



## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	15 690		
<b>Total</b>	<b>15 690</b>		

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires (loyers, ...) dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	541 064		
<b>Total</b>	<b>541 064</b>		

Les produits constatés d'avance sont composés :

Des produits des partenariats dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur : 303 K€.

Ils sont calculés suivant l'état d'avancement des contrats de partenariat à la clôture.

Un prorata est calculé en fonction de la période restant à servir.

Des produits encaissés et non utilisés au 30 juin 2020 au titre de la taxe d'apprentissage : 239 K€.

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

	30/06/2020	30/06/2019
<i>Autres produits</i>		
Dons partenaires	1 278 418	784 948
Collectes taxe d'apprentissage	288 182	482 382
Dons privés	85 824	49 170
Rétrocession droits d'auteur	1 068	326
Autres produits de gestion courante	999	4
<b>Total</b>	<b>1 654 491</b>	<b>1 316 830</b>

### Produit de collecte de la taxe d'apprentissage

En tant qu'organisme habilité, l'Association perçoit des produits de collecte de reversement de la taxe d'apprentissage.

Au cours de l'année civile 2019, l'Association a ainsi perçu à ce titre 426.786 euros.

Les produits de collecte de la taxe d'apprentissage sont inscrits dans le poste des autres produits. Ils s'élèvent au 30/06/2020 à 288.182 euros.

Ils sont rattachés au rythme des dépenses réalisées pour lesquelles sont octroyées ces produits.

Pour le 1er semestre 2020, il a été ainsi constaté en produits de collecte de taxe d'apprentissage 41.396 euros. Les encaissements s'élèvent à 279.921 euros, soit un produit constaté d'avance comptabilisé pour 238.525 euros.

### Subventions d'exploitation

#### Subventions d'exploitation :

#### 1. Subvention financée par le fonds d'expérimentation pour le jeunesse (FEJ) sur l'île de la Réunion :

L'Association Energie Jeunes a signé une convention pluriannuelle subventionnée avec le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports pour le projet intitulé "Exploiter tout son potentiel" et pour un montant global de 140.000 euros attribués à 100% à Energie Jeunes. Cette subvention est acquise à l'Association sauf en cas d'inexécution partielle ou total du projet.

L'Association a perçu sur l'exercice un versement de 40.000 euros le 12/09/2019.

#### 2. Subventions relatives aux services civiques :

En tant qu'organisme agréé, l'Association a perçu sur l'exercice 2019/2020 un total de 64.940 euros de subventions pour le financement des services civiques.

#### 3. Subvention commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

L'Association Energie Jeunes a signé une convention pour un montant de 60.000 euros avec le commissariat général à l'égalité des territoires avec de lutter contre le décrochage scolaire grâce au programme "ma réussite au collège".

L'Association a perçu sur l'exercice un versement de 60.000 euros le 30/11/2019.

#### Subventions d'investissement :

#### 1. Subvention d'investissement pour le site internet

L'Association a perçu 24.000 euros de subvention d'investissements pour le financement du développement du site internet inscrit à



## *Notes sur le compte de résultat*

l'actif en immobilisation pour 24.000 euros. Un produit de subvention d'investissements a été constaté sur l'exercice pour 7.999 euros compte tenu de l'amortissement de l'actif immobilisé financé au 30 juin 2020.

## *Autres informations*

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

	30/06/2020	30/06/2019
Responsables opérations Académie	3	4
Chargée de mission scientifique	1	1
Responsables des relations collègues	2	1
Responsables communication et animation	1	1
Responsable contrôle de gestion	1	1
Responsables des opérations	9	4
Directrices du développement	1	1
Responsables administratives et RH	2	3
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>16</b>

### Contributions volontaires

	N	N-1
<i>Ressources</i>		
Bénévolat	6 198 961	6 122 001
Prestations en nature		
Dons en nature	14 748	18 432
<b>Total</b>	<b>6 213 709</b>	<b>6 140 433</b>
<i>Emplois</i>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	6 213 709	6 140 433
<b>Total</b>	<b>6 213 709</b>	<b>6 140 433</b>

## Autres informations

Type	Nombre d'heures de bénévolat	Equivalent en nombre de classes	Valorisation
Bénévoles assurant les tâches de direction	0	0	60 000
Mécénat de compétence	55 063	1 392	4 760 033
Bénévoles indépendants	13 002	1 830	291 808
Bénévoles salariés	4 313	1 438	146 642
Bénévoles retraités	467	156	15 878
Services civiques	57 120	2 082	924 600
Abandon d'indemnités kilométriques	0	0	14 748
<b>TOTAL</b>	<b>129 965</b>	<b>6 898</b>	<b>6 213 709</b>

Les contributions volontaires correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, aux biens meubles ou immeubles, dons en nature, etc.

Les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

### Périmètre de la valorisation des contributions volontaires :

Les contributions volontaires perçues par l'association comprennent le bénévolat des volontaires, les mises à disposition de personnes par des entités tierces partenaires (mécénat de compétence), les biens meubles et immeubles et les dons en nature.

Tous ces éléments de contributions volontaires sont valorisés aux fins de s'agréger au compte d'Emploi annuel des Ressources de l'association.

### Principe de valorisation des heures de volontaires :

Le taux horaire standard de formation de 34 € est évalué à partir du coût horaire d'un professeur des collèges hors contrat.

Les autres taux sont calculés par les entreprises partenaires en fonctions des coûts de revient des salariés.

La valorisation des contributions résulte du produit des heures fournies à l'association, déplacements compris, par les taux horaires déterminés par les entreprises partenaires et par l'association pour les bénévoles indépendants et les services civiques.

- Volontaires indépendants : Les heures de contributions en activité de formation sont valorisées au taux unitaire global de 34 euros. Les heures de contribution « hors activité de formation » sont valorisées au taux unitaire global de 14 euros,
- Volontaires du service civique : Les heures de contributions en activité de formation sont valorisées au taux unitaire global de 34 euros. Les heures de contribution « hors activité de formation » sont valorisées au taux unitaire global de 14 euros,
- Bénévoles salariés au sein de nos entreprises partenaires : Les heures de contributions sont valorisées par les entreprises en fonction des coûts de revient des salariés
- Mécénats de compétences délégués par nos entreprises partenaires : Les heures de contributions sont valorisées par les entreprises en fonction des coûts de revient des salariés.

### Modalités du retraitement de la valorisation des ressources année civile versus année comptable :

Les entreprises partenaires adressent à l'association la liste valorisée au prorata temporis des mécénats de compétence sur l'année civile précédant la période de clôture des comptes de l'association (du 1er juillet au 30 juin).

Les entreprises partenaires n'étant pas en mesure de fournir un état correspondant à la période de clôture des comptes de l'association, Il est procédé à un retraitement de la liste valorisée pour d'une part déduire la part correspondant au 1er semestre de l'année civile N-1 et ajouter la part correspondant au 1er semestre de l'année civile N.

Le retraitement des périodes se fait globalement en fonction des heures et des coûts moyens des contrats de mécénats et si nécessaire contrat par contrat.

Il est tenu compte des entrées et sorties de mécénats de compétence suivant le tableau de suivi des contrats de mécénats tenu par la RH.

### Mise à disposition de locaux :

Des conventions de mise à dispositions de locaux à titre gratuit au profit d'Energie Jeunes ont été signées sur quelques DR.

Les surfaces prêtées étant modestes et non significatives, nous n'avons donc pas procédé à une évaluation des locaux prêtés à l'association.

## *Autres informations*

### Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Conformément à l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable, les coûts sont répartis dans trois postes :

- Les missions sociales,
- Les coûts d'appel à la générosité publique et de recherche de fonds,
- Les frais de fonctionnement et de communication.

#### Les missions sociales

La mission sociale de l'association Energie Jeunes consiste à la formation des élèves de collèges de la 6ème à la 3ème à la persévérance scolaire. Pour ce faire une organisation nationale et régionale a été mise en place avec la contribution de volontaires pour couvrir les besoins des formations exprimés par les collèges.

Toute l'organisation concourt à l'exercice de cette mission sociale et les décisions d'affectations analytiques qui ne sont pas comprises dans cette mission sociale relève soit des frais de fonctionnement soit de la recherche de fonds.

Les versements à d'autres organismes agissant en France sont constitués principalement des frais de formation des personnes en services civiques dans l'Association, ainsi que la participation financière à une convention de recherche signée avec la fondation de coopération scientifique PSE. Energie Jeunes a souhaité collaborer avec PSE pour effectuer une étude d'impact de son programme « exploiter tout son potentiel ». Cette convention a pris effet le 1er septembre 2014.

#### Les frais de recherche de fonds

L'Association regroupe les frais de recherche, de traitement des dons issus de la collecte de la taxe d'apprentissage et du mécénat sur cette rubrique.

#### Les frais de fonctionnement

Il n'est imputé aucune quote-part de ces frais sur les missions sociales. Les frais de fonctionnement général prennent en charge pleinement les frais suivants : services ressources humaines, service comptabilité, service contrôle de gestion et audit, service informatique, services généraux, service communication institutionnelle, service juridique, direction financière. A l'exception des salariés responsables régionaux des opérations dont le coût global est affecté à 100% à la mission sociale de l'Association.

Certains salariés peuvent être à la fois en fonctionnement et en missions sociales.

#### Les autres fonds privés

Les autres fonds privés comprennent les produits issus des partenariats entreprises ainsi que les produits de la collecte de la taxe d'apprentissage.

#### Subventions & autres concours publics

Les produits des subventions obtenues, dont notamment les subventions relatives aux contrats de services civiques, sont intégrés dans la ligne subvention & autres concours publics.

# Tableau emplois ressources

**TABLAU DE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISE AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOI**

EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 118 017</b>	<b>86 892</b>	<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBIT D'EXERCICE</b>		
<b>1.1 - Réalisés en France</b>	<b>1 118 017</b>	<b>86 892</b>	<b>1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>86 892</b>	<b>86 892</b>
- Actions réalisés directement			1.1 - Dons et legs collectés		86 892
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels non affectés		
<b>1.2 - Réalisés à l'étranger</b>			- Dons manuels affectés		
- Actions réalisés directement			- Legs et autres libéralités non affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>			<b>2 - AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>1 566 600</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			<b>3 - SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>1 70 940</b>	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	<b>25 674</b>	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>565 269</b>	<b>86 892</b>			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DU RESULTAT</b>	<b>1 683 286</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DU RESULTAT</b>	<b>1 850 106</b>	
<b>II - DOTATION AUX PROVISIONS</b>			<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>		
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>65 316</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>101 504</b>		<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)</b>		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>1 850 106</b>		<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>			<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>1 850 106</b>	<b>86 892</b>
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>86 892</b>	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>86 892</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		
			<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Missions sociales	5 454 726	Bénévolet		6 198 961	
Frais de recherche de fonds	428 950	Prestations en nature		14 748	
Frais de fonctionnement et autres charges	330 023	Dons en nature			
<b>Total</b>	<b>6 213 709</b>	<b>Total</b>		<b>6 213 709</b>	

# Tableau réconciliation CER

CDR	CHIFFRES AU 30/06/2020	MISSIONS SOCIALES	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVES	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	DOTATION AUX PROVISIONS	ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES
ACHATS	282 884,02	251 951,16			30 932,86		
SERVICES EXTERIEURS	423 623,88	216 057,99			207 565,89		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	46 467,03	38 481,71			7 985,32		
FRAIS DE PERSONNEL	874 825,20	569 077,89			305 747,31		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	51 466,75	42 448,02			9 018,73		
AUTRES CHARGES	1 694,04				1 694,04		
CHARGES FINANCIERES							
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 965,00				1 965,00		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	360,00				360,00		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR LES RESSOURCES AFFECTEES	65 316,00						65 316,00
COMPTE DE RESULTAT / CER	1 748 601,92	1 110 016,77	0,00	0,00	565 269,15	0,00	65 316,00

CDR	CHIFFRES AU 30/06/2020	RESSOURCES COLLECTEES AUTRES DU PUBLIC	AUTRES PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	AUTRES PRODUITS AFFECTES AUX MISSIONS SOCIALES	AUTRES FONDS PRIVES	SUBVENTIONS ET AUTRES CONTRIBUTIONS	AUTRES PRODUITS	REPRISE DES PROVISIONS	REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES
VENTE DE BIENS ET SERVICES									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 829 171,40		86 892,05		1 566 599,92	170 940,03	4 739,40		
PRODUITS FINANCIERS	1 497,14						1 497,14		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 437,74						19 437,74		
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS									
COMPTE DE RESULTAT / CER	1 850 106,28	0,00	86 892,05	0,00	1 566 599,92	170 940,03	25 674,28	0,00	0,00